

Les ouvrages de l'OEHC accessibles à la pêche

La pêche est accessible sur les ouvrages suivants:

- Dans le Nebbio, la retenue de [Padula](#)
- En Balagne, le barrage de [Codole](#)
- En plaine orientale, les retenues collinaires de [Teppe Rosse](#) , [Bacciana](#) , [Alzitone](#) , [Peri](#) et le barrage de l'[Alesani](#)
- Dans le Sartonais, le barrage de l'[Ortolo](#)
- En région sud-est, les barrages de l'[Ospedale](#) et [Figari](#)